

FICHE ACTIVITÉ

Parcours

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

CONNAÎTRE LES DROITS DE L'ENFANT



Catégorie : Droits et citoyenneté

Âge des enfants : **Cycle 2** **Cycle 3**

Mots clés : enfance, droits à l'éducation, droits fondamentaux, justice

Objectifs pédagogiques

- Prendre conscience que derrière les besoins de tous les enfants, il existe des droits qui sont protégés et comprendre la nécessité de la protection de ces droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).
- Créer un espace de parole libre et une écoute active entre les enfants.
- Apprendre à construire une argumentation et à exprimer son opinion, prendre confiance en soi.
- Développer son autonomie, son esprit critique et son imagination.

Éléments de contexte

L'objectif général d'une éducation aux droits de l'enfant est de **donner à l'enfant sa place dans la société**. L'apprentissage des droits de l'enfant vise à favoriser le développement de la confiance en soi et de la tolérance sociale, qui sont le socle de la culture des droits humains.

L'activité proposée est une initiation aux droits des enfants et à la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Tous les pays du monde ont signé la CIDE, sauf les Etats Unis et le Soudan du Sud. Depuis 30 ans, ce texte permet de **protéger les enfants et de leur garantir des droits nécessaires à leur développement et leur épanouissement**.

Matériel

- **Images imprimées des droits des enfants** (à découper individuellement).
- **Document listant les mises en situation à imprimer pour l'animateur-riche**, disponible sur le site internet des Juniors du Développement Durable, partie Ressources pédagogiques.



- Un mur ou un support sur lequel fixer des dessins et de quoi les fixer.
- Prévoir un espace sans table ni chaise, afin que les enfants puissent circuler librement.

Temps d'activité

Entre 1h et 2h

Déroulement de l'activité

Libération de la parole des enfants et écoute active : partons à la découverte des droits des enfants - 15 min

Les enfants sont invité-es à **énumérer les droits des enfants** auxquels ils/elles pensent à partir de cette première question : « Et si on faisait la liste de tout ce dont vous pensez avoir besoin pour vivre ? ».

Ce premier temps se fait à **voix haute pour libérer la parole et créer un espace de confiance** dans lequel chacun-e peut s'exprimer librement. Toutes les propositions sont inscrites sur le tableau, **sans tri ni reformulation**.

Regarder ensuite les propositions faites par les enfants et les **regrouper pour retrouver les principaux droits énoncés** dans la CIDE : droit à l'identité, droit à l'éducation, droit à la santé, droit de s'exprimer, droit à la protection, droit de participer aux décisions qui le concerne, etc.

À la découverte des droits en images - 30 min

Utiliser les dessins des droits de l'enfants d'après l'UNICEF.

- Distribuer un dessin avec des droits à chaque enfant. S'il n'y en a pas assez pour chacun-e, faire des binômes.
- Après avoir laissé aux élèves quelques minutes pour découvrir leur image et la comprendre, proposer de former un grand cercle.
- Chacun-e est amené-e à présenter son dessin aux autres élèves en essayant de trouver quel est **le droit représenté sur son dessin**. Insister sur le fait que les enfants doivent s'exprimer face aux camarades (et non face à l'enseignant-e) : cela permettra à chacun-e de faire entendre sa voix dans le groupe.
- Ensuite, les autres pourront l'aider à trouver de quel droit il s'agit si l'enfant n'a pas trouvé tout-e seul-e.
- A la fin de chaque présentation, accrocher les dessins au mur ou sur un fil à linge, à proximité du groupe.

Après avoir découvert que tous les enfants ont de nombreux droits, se poser la question du respect de ces droits pour tous les enfants du monde.

Mises en situation pour prendre conscience des inégalités d'accès aux droits - 15 min

Utiliser les fiches de mise en situation, choisir les différentes propositions selon la tranche d'âge.

L'animateur·rice **lit des récits** racontant l'histoire d'un enfant dans le monde. Les enfants doivent à la fin de chaque situation trouver **quels sont les droits évoqués et s'ils sont respectés ou non**. Pour les aider, amener les enfants à se rapprocher des dessins des droits précédemment accrochés.

Il sera intéressant de **laisser un temps de parole libre** en demandant s'ils/elles pensent que tous les enfants en France ont accès à tous les droits ? Les inviter à donner des exemples très concrets et simples s'ils/elles ont envie de les partager.

Quiz mouvant – 30 min (à partir du CE1/CE2)

Six questions vont être posées par l'animateur·rice : les enfants devront se positionner en fonction de leur réponse au milieu, à droite ou à gauche de la pièce.

Une fois la question posée, laisser 2 minutes pour que les enfants se placent dans le coin de la pièce correspondant à leur réponse. Bien répéter les différentes propositions de chaque espace. Ensuite, leur laisser 2 minutes pour échanger en petits groupes avant de pouvoir expliquer leur point de vue aux autres groupes. Ils/elles pourront changer de place tout au long de l'animation s'ils/elles changent d'avis suite à l'explication donnée par son/sa camarade.

Les questions suivantes permettent de constater si les enfants ont compris les enjeux autour des droits des enfants et les amènent à construire un raisonnement et une argumentation.

1. La convention des droits de l'enfant sert à...

A - protéger les enfants des pays pauvres.

B - protéger les enfants en France.

C - protéger tous les enfants sans exception.

2. Un enfant est une personne de moins de...

A - 10 ans.

B - 15 ans.

C - 18 ans (article 1 de la CIDE).

3. Selon vous, la CIDE affirme que les enfants ont le droit...

A - d'aller à l'école (article 28 de la CIDE).

B - d'acheter des vêtements de marque.

C - de manger ce qu'ils veulent.

4. S'amuser, est-ce un droit reconnu pour les enfants ?

A - Oui (Article 31 : droit aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge).

B - Non.

5. Pour que les enfants aient accès au droit à l'éducation, l'enseignement primaire doit être obligatoire et...

A - gratuit (article 28).

B - amusant.

C - moins cher.

6. Existe-t-il un numéro à contacter si tu es confronté·e à une situation de maltraitance ?

A - Oui (le 119).

B - Non.

Laisser les enfants s'exprimer librement et sans jugement, leur proposer d'argumenter leur propos par des exemples concrets, leur expliquer les termes s'ils/elles ne les comprennent pas. Il est préférable de les laisser argumenter et de ne pas donner la réponse correcte immédiatement.

Pistes pédagogiques pour prolonger l'activité :

Pour prolonger et clôturer l'activité, proposer aux enfants de **faire un dessin** qui représente l'un des droits qui les aura le plus marqué lors de la séance.

Ces dessins seront accrochés au mur dans la classe.

Pendant ce temps créatif, il pourra être proposé en fond musical d'écouter l'album de Dominique Dimey « J'ai droit à mon enfance » (notamment la chanson : « C'est le droit des enfants »).

Ressources utiles

- [La Convention Internationale des Droits de l'Enfant en intégralité](#) sur le site du Défenseur des Droits.



- [Le dossier Les droits de l'enfant préparé par l'Unicef pour le Parlement des enfants.](#)



- [Le dossier pédagogique Cap sur les droits de l'enfant du réseau ritimo.](#)



- Et pour affiner un peu la question, [un dossier très complet sur la parole de l'enfant](#) : qu'ont-ils/elles à nous dire ? Comment l'écoutons-nous, la prenons-nous en compte ?

